



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

---

# Rapport moral 2023

---



**Cette année, nous avons continué à nous engager avec détermination pour accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, en nous inspirant des principes énoncés par Bertrand Schwartz dans son rapport fondateur.**

## Contexte et Défis

L'année 2023 a été marquée par des défis économiques significatifs, notamment en raison de l'inflation croissante en France. Cette situation a exacerbé les difficultés rencontrées par les jeunes en recherche d'emploi et de stabilité financière. Considérant ces obstacles, notre mission, fondée sur l'accompagnement personnalisé et la proximité, est demeurée plus pertinente que jamais.

## Activités et Réalisations

### Accompagnement Individuel :

Nous avons maintenu un haut niveau d'accompagnement individuel, avec en moyenne 9 entretiens par jeune accompagné ce qui est plus que la moyenne régionale. En offrant des conseils personnalisés et un soutien adapté à chaque jeune, nous avons mis l'accent sur "l'écoute et la prise en compte des aspirations des jeunes" pour construire des parcours d'insertion sur mesure et adaptés aux besoins et aux personnalités.

### Animation de Collectifs :

Convaincus que le groupe participe à une dynamique d'insertion et nourri de manière complémentaire nos accompagnements individuels et, en lien avec l'internalisation du CEJ, nous avons créé 8 nouveaux ateliers collectifs. Nous avons aussi dynamisé notre partenariat sur ce volet en invitant par exemple nos partenaires santé ou l'AFPA à venir animer des collectifs thématiques.

---

### Orientation Professionnelle :

Nous avons aussi continué à faciliter l'orientation professionnelle des jeunes, notamment grâce à la formation de l'ensemble de l'équipe au logiciel Parcoureo. Cet outil complet, utilisé par les professionnels de l'orientation, nous a permis de consolider notre savoir-faire sur cette thématique et de développer des ateliers de découverte de ces centres d'intérêts/compétences/appétences ainsi que des séances d'information sur les métiers ou les filières de formation. Fidèles à la vision de Schwartz, nous avons cherché à "ouvrir les horizons des jeunes" en leur montrant la diversité des opportunités disponibles.

---

# Rapport moral 2023

---

## Formation et Emploi :

Conformément à l'ADN des Missions Locales il a été question de travailler "en réseau avec les acteurs locaux" pour maximiser les chances de succès de nos bénéficiaires. En collaboration avec nos partenaires emploi et notamment les agences d'intérim Randstad ou Work 2000, nous avons intensifié nos actions visant à favoriser l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi en organisant des sessions de préparation aux entretiens. Nous avons aussi poursuivi la diffusion ré-

gulière des offres d'emploi collectées par Equip'emploi, équipe mutualisée à l'échelle des Missions Locales de l'agglomération.

---

## Projets Innovants :

En poursuivant notre implication au sein du Groupe Ressource de Saint-Martin-d'Hères et en maintenant notre partenariat dynamique avec la Capusle /Cap Berriat, nous avons encouragé l'innovation et l'entrepreneuriat parmi les jeunes qui ont pu participer à des projets créatifs et novateurs.

---

## Impacts et Résultats :

Grâce à nos efforts conjoints, nous avons pu observer des résultats significatifs en 2023. 434 jeunes ont trouvé un emploi dont 120 un emploi stable et durable, Nous avons permis 102 entrées en formations et ainsi permis le développement des compétences professionnelles et personnelles. Ces résultats illustrent l'efficacité de notre approche holistique et de notre engagement envers la réussite des jeunes.

## Perspectives pour l'avenir

En tournant la page sur l'année 2023, nous envisageons l'avenir avec détermination. Nous restons résolus à innover, à maintenir une qualité d'accompagnement renforcée, à adapter nos services aux besoins changeants des jeunes et à consolider nos partenariats avec les acteurs locaux. Notre objectif est de, tout en intégrant le réseau pour l'emploi, créer un environnement favorable à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en gardant à l'esprit que, "chaque jeune a des potentialités qu'il convient de révéler". (B.Schwartz)

**“ En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chaque membre de notre équipe, nos partenaires et nos bénéficiaires pour leur engagement et leur collaboration précieuse tout au long de cette année. Ensemble, nous avons accompli beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire. Je suis convaincu que, grâce à notre détermination collective, nous continuerons à « prendre le temps d'écouter et d'outiller les jeunes pour leur permettre de se découvrir et s'émanciper.**

David QUEIROS, Président de la Mission Locale Jeunes de Saint-Martin-d'Hères  
Conseiller Départemental  
Maire de Saint-Martin-d'Hères

# L'équipe

## Conseil d'administration

David QUEIROS Président - Colin JARGOT Vice-président

Sophie PICOT  
Directrice

### Pôle administratif

**Khania SAIDI**  
Chargée de gestion  
administrative et financière

**Coralie SPANO**  
Assistante de direction

**Corinne THEUREAU**  
Chargée d'accueil et  
d'animation

**Naima GUERINIK (Alt)**  
Chargée d'accueil

**Fatiha BACHIR ELEZAAR**  
Assistante de gestion

### Emploi renforcé

**Vincent TESSAIRE**  
Chargé de projet,  
réfèrent I-Milo

**Rachel GEORGEL**  
Chargée de projet

**Valérie BAUDET**  
Conseillère référente  
emploi

**Delphine ALLIBERT/  
Leïla COUPE**  
Conseillères référentes  
emploi

### Équipe CEJ

**Corinne DUQUENNE**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent CEJ

**Coralie FERRA**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent CEJ

### Pôle accompagnement

**Erminia GRAZIOSI**  
Responsable de secteur,  
conseillère en insertion

**Sabrina DEVAUCHELLE**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent santé

**Christel DOMENY-NINO**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent handicap

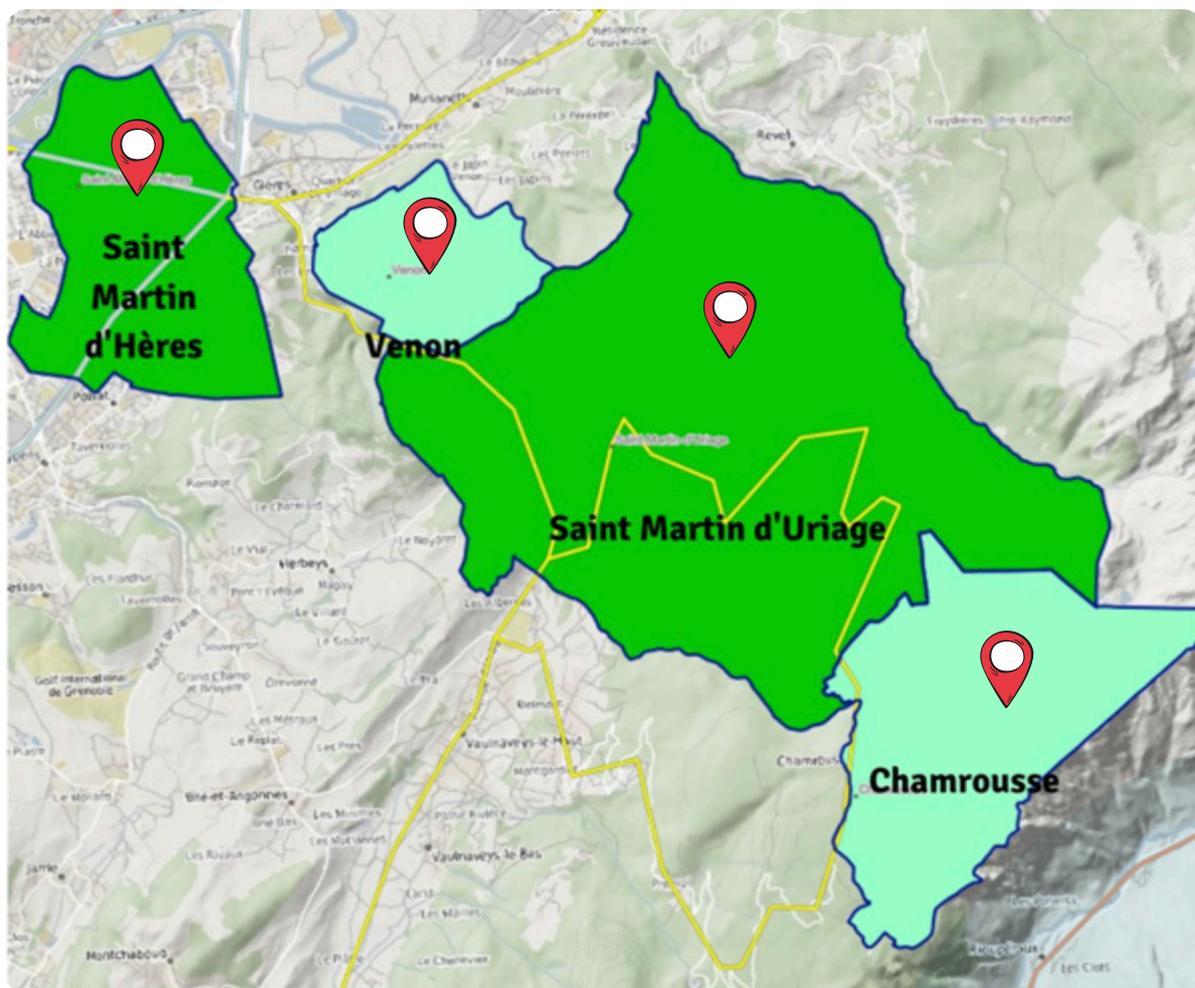
**Gaelle BERGERON**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent formation, justice

**Adriana GEORGES**  
Conseillère en insertion,  
réfèrent orientation,  
lien avec éducation nationale

**Stéphanie ALUISIO (Alt)**  
Conseillère en insertion

# Territoire

 4 Communes



**L'accueil de proximité** est primordial pour notre Mission Locale. Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis physiquement pour réaliser un premier diagnostic afin de répondre à leur demande et besoins.

# Les Missions Locales

## Un RÉSEAU national

### **Les Missions Locales sont un modèle réussi de décentralisation de politiques publiques.**

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales exercent une mission de service public de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, dans leur parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.).

### **Les Missions Locales et les associations régionales adhèrent à l'UNML**

(Union Nationale des Missions Locales) qui assure les fonctions de représentation et d'animation du réseau au plan national et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales.

L'UNML est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par les élus qui président les Missions Locales. Elle contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en participant aux travaux des instances nationales de concertation avec les ministères et les responsables des politiques publiques jeunesse.

### **Chiffres clés :**

- 440 Missions Locales
- 6 800 lieux d'accueil
- 15 000 salariés du réseau
- Près de 1,1 million de jeunes accompagnés

## Labellisation des structures

### **Le réseau national prévoit de labelliser l'ensemble des structures d'ici juillet 2025.**

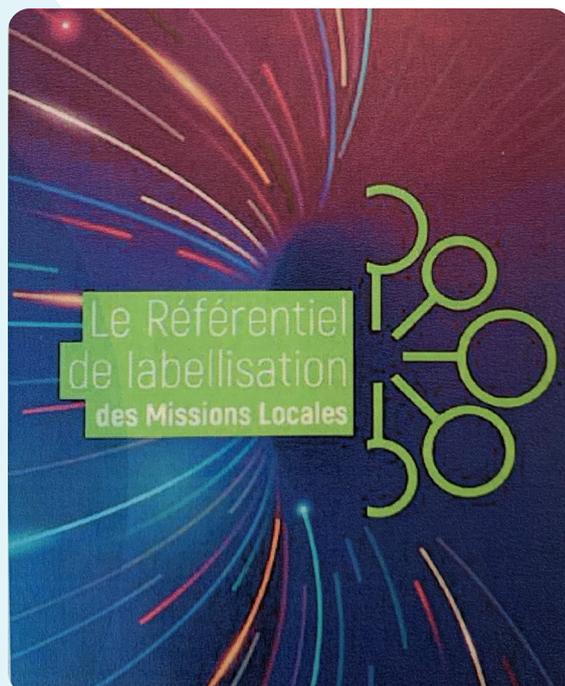
Ce label sera un moyen de garantir et de valoriser les caractéristiques qui font notre spécificité, nos valeurs et notre offre de service. Le label s'appuie sur les critères d'évaluation qualitative et éléments de preuve définis dans le Guide de l'audit et sera décerné par la Commission nationale de labellisation, composée de représentants du réseau et de partenaires, sur la base du rapport d'audit de l'auditeur.

### **Les 5 grands thèmes de l'audit :**

- **Gouvernance**
- **Positionnement et valeurs de la Mission Locale**
- **Ancrage territorial et partenarial**
- **Offre de services**
- **Management et pilotage de l'activité**

### **Actions mises en oeuvre en 2023 :**

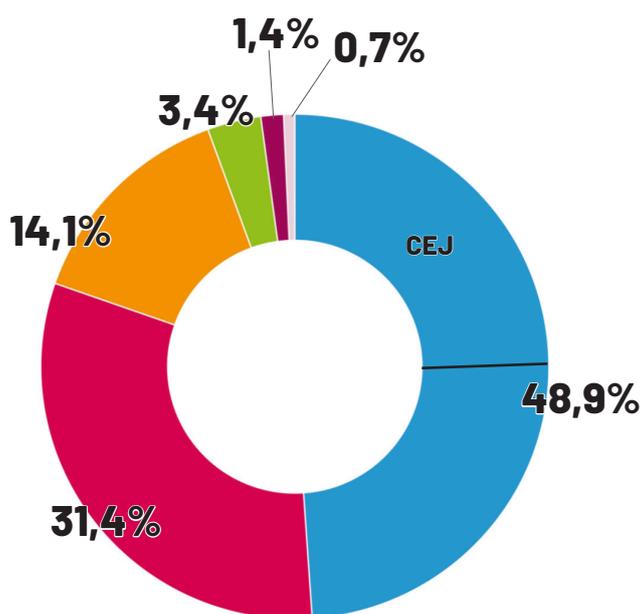
- Auto diagnostic via le support Ariane
- Présentation de la demande et des critères en Conseil d'Administration
- Présentation de la demande et des critères en équipe et travail sur l'identification des éléments de preuve par critère



# Synthèse financière

Budget global : **1 114 206 €**

## Répartition des recettes par financeurs



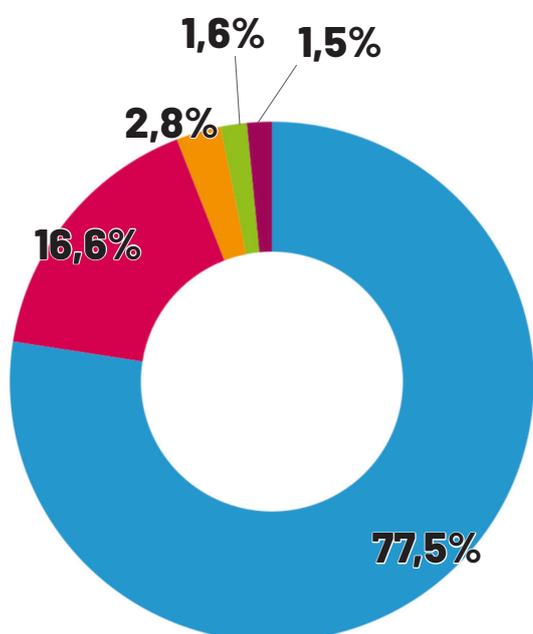
Socle = 188600€  
CEJ = 234200€  
Activités spécifiques = 25953€

État	448753€
Métropole (socle + AP + FAJU)	288565€
Conseil régional	129262€
Pôle emploi	31334€
Communauté de communes le Gresivaudan	13194€
Conseil départemental	6500€

### Part du Financement Etat et du CEJ pour la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères :

Les financements Etat représentent environ la moitié de nos financements, il est à noter la part prépondérante du CEJ. La mise en œuvre et l'atteinte des objectifs CEJ conditionnent donc désormais pleinement notre stabilité financière.

## Répartition des charges par principales dépenses



Mises à disposition incluses

Charges de personnel	721615€
Services extérieurs	154901€
Impôts et taxes	25766€
Dotations aux amortissements	15010€
Autres	14288€

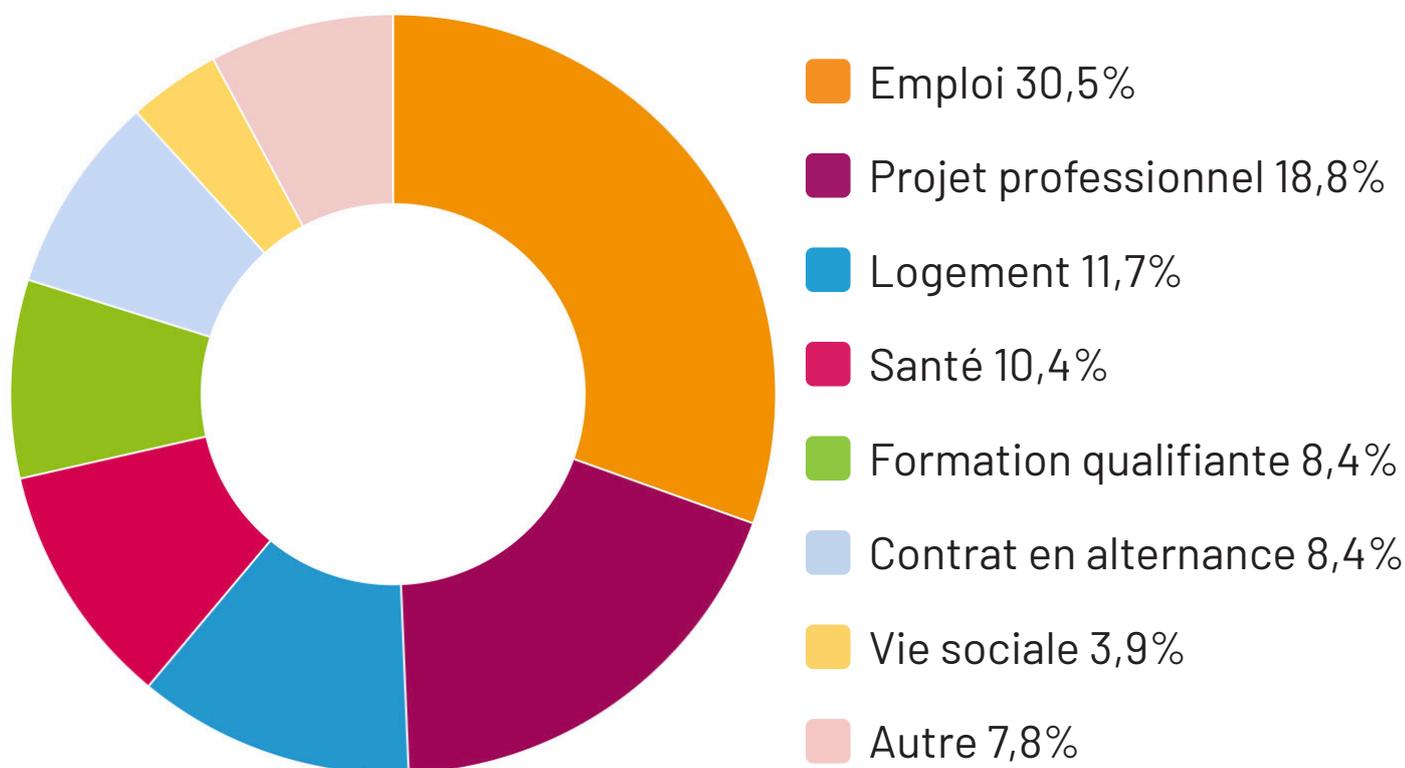
### Enjeux de diversification :

La Mission Locale joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes dans l'accès à l'emploi la formation et l'autonomie. Il convient désormais de trouver de nouvelles sources de financement afin de développer l'activité, dynamiser l'offre de services et rester agiles, réactifs et créatifs dans nos propositions d'accompagnement.

### Charges de personnel :

Les charges de personnel, agents métropolitains mis à disposition inclus, représentent 77,5% de nos dépenses. En diversifiant nos sources de revenus nous pourrions augmenter les recettes relatives aux services extérieurs essentiellement dédiées aux financements des intervenants externes.

## Que viennent chercher les jeunes à la Mission Locale ?



**7.463**  
entretiens

Individuels ou collectifs  
≈ 9 entretiens / jeune



**320**

jeunes entrés en situation emploi,  
formation ou alternance  
sur **772 jeunes accompagnés**



## Enquête de satisfaction

Enquête réalisée auprès  
de 94 répondants



**99%**

des jeunes sont  
satisfaits des  
services rendus par  
la Mission Locale de  
Saint-Martin-d'Hères

**100%**

des jeunes  
recommanderaient la  
Mission Locale à leurs  
amis

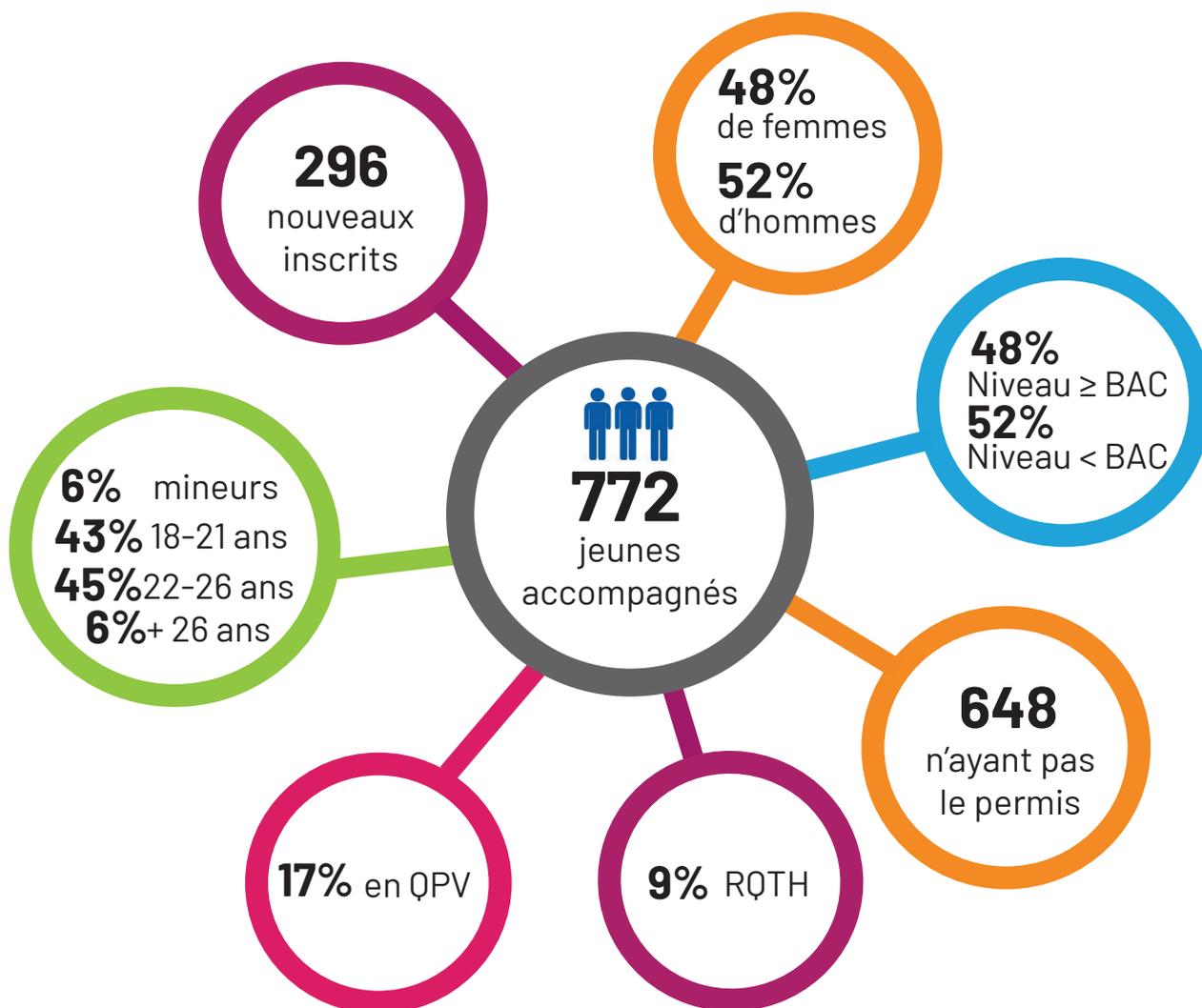
**100%**

des jeunes disent  
que leur conseillère  
les soutient et les  
encourage

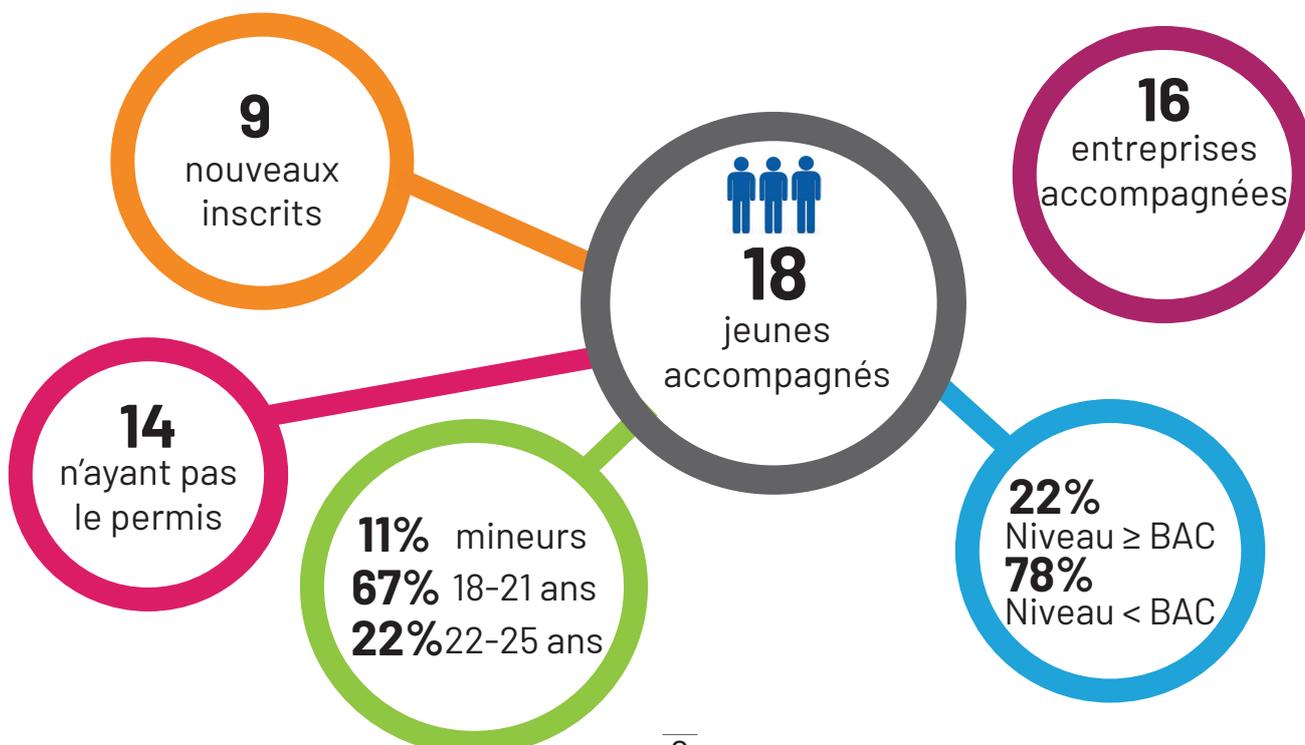
**97%**

des jeunes pensent  
que l'accompagne-  
ment de la Mission  
Locale est utile pour  
leur recherche d'em-  
ploi

# Chiffres clés 2023



## Focus chiffres clés Grésivaudan



# Accompagnement et dispositifs

## Contrat d'Engagement Jeune

En vigueur depuis le 1er mars 2022, le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** est un dispositif mis en place pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 29 ans s'ils ont une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas de formation et rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Ce parcours comprend un minimum de **15 à 20 heures d'activités** par semaine, mêlant actions individuelles, collectives et autonomes encadrées.

Un conseiller référent suit le jeune tout au long du parcours. De plus, une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à **552,29 €** (chiffres 2024) est versée en fonction de l'âge du bénéficiaire et de ses ressources.

2023 est la première année de mise en œuvre du CEJ en interne à la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères (dispositif préalablement mutualisé). Une **équipe dédiée** est mise en place.

Cette internalisation a impliqué la dynamisation de l'offre de service collective.

**136**

entrées (objectif initial 133)

**16%**

résident en QPV

**48%**

ont un niveau inférieur au bac

Ainsi la Mission Locale a développé et proposé des ateliers Budget, Paperasse, Logement, Accès aux droits, Règlementation et Planification CEJ, etc...cette augmentation des animations collectives a nécessité une réorganisation des temps de travail de l'équipe et une réflexion plus globale sur les évolutions à mettre en place pour consolider le dispositif.

2023 c'est aussi la poursuite du dispositif **CEJ EngaJer** mis en œuvre par un consortium et piloté par le PLIE de la métropole grenobloise. Le volet « jeunes en rupture » du Contrat d'Engagement Jeune s'adresse aux jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi cumulant certaines difficultés. Il consiste en une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture ; de remobilisation et d'accompagnement vers la Mission Locale et le droit commun, un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit avec la Mission Locale, dans le but de sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable. En 2023, 3 jeunes ont été co-accompagnés dans le cadre ce dispositif.

Contrat  
d'Engagement  
Jeune



# Accompagnement et dispositifs

## PACEA

**Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** est un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement s'étale sur une période maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins, une **allocation** peut être accordée. Elle est destinée à soutenir ponctuellement les démarches d'insertion des jeunes vers et dans l'emploi.



## Parrainage

La Mission Locale a démarré une action **parrainage** fin 2023. L'objectif global du parrainage est d'offrir la possibilité aux jeunes suivis par notre structure d'être aussi accompagnés par un ou une cadre d'entreprise dans sa recherche d'emploi. Cela permettra aux jeunes de bénéficier du **réseau professionnel**, du parcours et de l'expérience de son parrain ou de sa marraine afin de faciliter son accès à l'emploi durable.

**147**

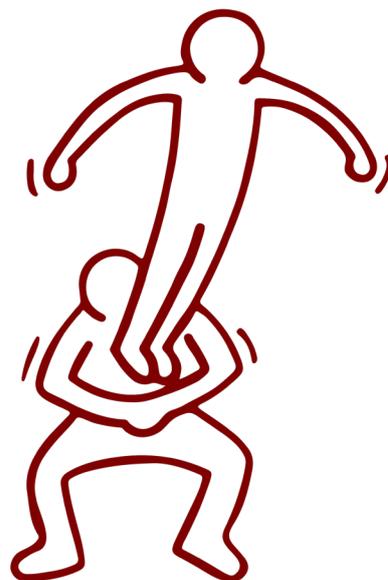
entrées dont 19 QPV

**28%**

des jeunes ont démarré au moins une formation, un emploi ou une alternance

**20%**

des sorties le sont pour emploi, alternance, formation ou retour en scolarité



**4**

jeunes parrainés en 2023

**4**

parrains/marraines engagé.e.s

# Accompagnement et dispositifs

## Obligation de formation

L'**obligation de formation** vise à garantir qu'aucun jeune mineur vulnérable ne soit laissé sans solution. Elle s'applique à deux catégories de jeunes ; les jeunes décrocheurs du système scolaire et les jeunes NEET. Par son travail d'accompagnement, la Mission Locale est un acteur clé dans la réussite de l'obligation de formation, en veillant à ce que chaque jeune puisse accéder à des **opportunités d'apprentissage et d'insertion professionnelle**.



**66** jeunes mineurs accompagnés en 2023 dont **47%** respectant l'obligation de formation et **53%** ne la respectant pas.

## PPAE

Le suivi délégué pôle emploi : Dispositif national, proposé aux jeunes dirigés vers la Mission Locale par Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance. Ce dispositif concerne les jeunes de moins de 26 ans inscrits à Pôle Emploi et orientés vers les Missions Locales liées par convention régionale et locale de cotraitance avec Pôle Emploi. Dans ce cadre, c'est la Mission Locale qui détermine le projet personnalisé à l'emploi et accompagne le jeune dans son parcours d'insertion professionnelle.

La cotraitance se termine dès lors que le jeune a trouvé un emploi ou est inscrit dans un processus de formation ou a atteint ses 26 ans.

**68** jeunes entrés en dispositif en 2023

**54** jeunes sont entrés en situation durant l'accompagnement 2023

**2** en alternance

**35** en emploi

**8** en formation

# Orientation et formation

## Orientation

La Mission Locale propose un accompagnement personnalisé pour l'**orientation professionnelle** des jeunes. Elle dispose d'une vision globale et peut fournir des informations sur les formations, les secteurs, et établir un suivi individuel. La Mission Locale met à disposition une documentation actualisée et gratuite.

En 2023, l'équipe de la Mission Locale s'est formée à l'utilisation du Portail **PARCOUREO**, portail permettant de s'orienter à tout moment de la vie avec l'aide d'un conseiller.

Le sujet de l'orientation professionnelle a été abordé avec **87%** des jeunes accompagnés en 2023.

## Formation

Les jeunes peu ou pas diplômés rencontrent des difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail, par exemple en 2022, 18 % des 18 - 24 ans étaient au chômage, ce taux montant à 45 % pour ceux étant peu ou pas diplômés.

Par ailleurs 30 % des jeunes qui travaillent disposent d'un contrat de travail précaire. Ce taux monte à plus de 50 % pour les jeunes peu ou pas diplômés. Pour faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail, la formation s'impose donc comme un élément fondamental, l'accompagnement dans l'accès à la formation est un axe de travail essentiel pour la Mission Locale.

### ZOOM Action innovante !

Les Missions Locales du département de l'Isère se sont coordonnées pour organiser des **visites** des différents centres de formation présents sur l'ensemble du département.

**3** jeunes de la Mission Locale ont bénéficié de cette action.

**102** entrées en formation

pour **93** jeunes

**40** Pôle Emploi  
**22** Région  
**7** POE  
**4** E2C  
**22** autres

**Top 3 Domaines :**  
1 - Santé et services à la personne  
2 - Administratif  
3 - BTP

# Emploi

Deux conseillères et un chargé de projet du **Pôle Accompagnement Recherche Emploi** font le lien entre les jeunes et les employeurs. Leurs missions sont doubles. En premier, elles consistent à préparer les jeunes en entretien individuel ou en collectif. Ensuite, auprès des employeurs, ils recueillent des offres d'emploi et présentent des candidats. Ils peuvent aussi les informer sur les aides et proposer des contrats aidés.

## Chiffres clés de l'emploi

### **434** entrées en situation d'emploi :

- **120** en emploi durable dont **53** CDI
- **297** CDD dont **113** en intérim
- **7** contrats aidés (**5** PEC et **2** CIE)

## ZOOM ALTERNANCE

### **36** jeunes ont signé un contrat en alternance :

- **30** contrats d'apprentissage
- **6** contrats de professionnalisation

### Top 3 des métiers préparés :

- 1 - Commerce, vente et grande distribution
- 2 - Service à la personne et à la collectivité
- 3 - Administratif

## Immersions

### **63** PMSMP

pour 48 jeunes

(=> Ce chiffre s'explique en partie par le fait que la PMSMP ne soit plus obligatoire dans le cadre du CEJ et par les changements survenus au sein de l'équipe référente emploi. C'est un axe d'amélioration important pour 2024)



## Insertion par l'activité économique

### **17** CDDI signés

avec l'ensemble des SIAE de l'agglomération grenobloise



## Service civique

### **7** jeunes engagés en service civique

avec plusieurs associations de l'agglomération (Unis-Cités, MJC etc.)

# Emploi

## Relations avec les acteurs économiques

**140** employeurs ont été en contact avec la Mission Locale, dont **50** nouveaux

**175** offres d'emplois ont été récoltées et **41** recrutements ont été effectués

## Actions et événements «emploi»

Dans le cadre du collectif **Equip'emploi** (collectif des 6 Missions Locales du bassin grenoblois), participation active à l'organisation de 2 jobs dating de grandes envergures : un sur la thématique de l'alternance en avril et un autre en octobre.

**2** jobs dating multi employeurs et "hors les murs" :

**6** employeurs repartis sur deux actions dans les maisons de quartier du territoire.

**1** job dating intérim avec **4** agences présentes dans les locaux de la Mission Locale

En partenariat avec Grenoble Alpes Métropole, l'Etat et Pôle Emploi dans le cadre de la Cité de l'emploi, deux actions menées dans le QPV présent sur le territoire :

- Un **job dating/serious game** avec 3 employeurs engagés,
- Un **job dating/activités sportives** avec 3 employeurs engagés également.



**ACTION SPORT & JOB DATING -**  
Gymnase Voltaire de Saint-Martin-d'Hères



**ACTION SPORT & JOB DATING -**  
Gymnase Voltaire de Saint-Martin-d'Hères



**JOB DATING -**  
Maison de quartier Romain Rolland à Saint-Martin-d'Hères

# Accompagnement global

## Santé

Les jeunes que nous accueillons et que nous accompagnons ne viennent pas à la Mission Locale pour des questions de santé.

Cependant, les jeunes suivis sont confrontés à des situations de stress souvent liées à une instabilité causée par les aléas de la vie, la précarité des contrats de travail, à une insécurité professionnelle et sociale, à l'isolement. Ce contexte nous amène à accompagner les jeunes sur les questions du développement personnel, de la **valorisation de soi** et du bien-être....

### Nos objectifs ?

- Accompagner les jeunes vers la prise en compte de leur santé, de leur bien-être et prévenir les risques de conduites à risques
- Permettre aux jeunes d'être orientés vers le service partenaire en fonction de sa demande et de sa situation
- Permettre aux jeunes de s'autonomiser sur les questions de la santé et de connaître les différents services adaptés à ses besoins.

### Données statistiques :

**453** jeunes ont eu un premier niveau d'information et / ou de conseil sur la santé en entretien individuel

**168** jeunes ont été orientés vers notre réseau de partenaires

**31** jeunes ont pu bénéficier de la **boîte de santé** de la Mission Locale (groupes d'intervenants.tes extérieur.e.s sur la thématique santé).



## Handicap

**9%** des jeunes accompagnés en 2023 bénéficient d'une **RQTH** (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). L'accueil du public en situation de handicap en ML est en augmentation depuis plusieurs années. Parmi ces jeunes, il existe ceux qui ont une RQTH et ceux qui n'ont pas fait la démarche pour différentes raisons. Nous sommes confrontés à tous les types de handicap, sensoriel, moteur, maladies invalidantes, psychique, troubles du neurodéveloppement. C'est pour cette raison, que nous avons besoin de nous entourer de professionnels spécialisés.

Le **réfèrent handicap** va sensibiliser les membres de son équipe à cette thématique.

Il va être à l'origine de l'intervention de partenaires en réunion. Il assure une veille sur la thématique, en participant à :

- des actions menées par des partenaires,
- des temps de présentation de dispositif,
- les commissions techniques 16-25 ans et les équipes technique pôle adulte de la MDA

# Accompagnement global

## Logement

La majorité des jeunes accueillis en Mission Locale habitent chez leurs parents. Ils se situent dans une tranche d'âge où ils vont penser la **première décohabitation**. Pour ce faire, l'information est nécessaire pour leur permettre l'accès au logement en balisant un maximum de critères, en évitant « les pièges », en établissant un budget coup de poing pour évaluer un montant de loyer, en les orientant vers nos partenaires spé-

cialisés etc.

Sur le bassin grenoblois, la demande de logement social est très élevée, l'attente pour avoir une proposition se compte en années. Le nombre de petit logement, type studio, est très limité dans le parc public. Ce qui signifie, que la majorité du temps, les jeunes vont vers le logement privé pour se loger.

### Données statistiques :

Sur les 773 jeunes accompagnés en 2023, **358** ont reçu un premier niveau de conseil ou d'information sur la thématique logement.

Sur les 773 jeunes accompagnés en 2023, **57%** d'entre-eux habitent chez leurs parents ou dans la famille

**27%** d'entre-eux habitent en logement autonome

**6%** d'entre-eux habitent en foyer

**4%** d'entre-eux sont hébergés par des amis

**6%** restants qui sont sur des situations plus précaires

## Mobilité

**25%** des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2023 ont leur permis de conduire et **16%** ont une voiture. Le principal moyen de transport des jeunes reste les transports en commun. Ainsi, nous avons pu attribuer 56 Cartes Illico pour faire bénéficier aux jeunes de réductions sur le réseau TER. Dans le cadre du CEJ, nous avons pu faire profiter de la tarification solidaire sur le réseau TAG à 12 jeunes.



## Soutien financier

- **CEJ** : durant son accompagnement et en fonction de son engagement, le jeune peut percevoir une allocation qui varie selon son âge et ses ressources.

Montant maximum de l'allocation mensuelle : **528€** (552,29€ en 2024)

- **PACEA** : selon la situation et les besoins, une allocation ponctuelle peut être accordée. Elle est destinée à soutenir les démarches d'insertion vers l'emploi et l'autonomie.

Montant des allocations accordées en 2023 : **48583€**

- **FAJ** : le Fond d'Aide aux Jeunes et le Fond d'Aide aux Jeunes d'Urgence sont des aides d'urgence et de dernier recours octroyée par Grenoble Alpes Métropole aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande difficulté sociale ou professionnelle.

Montant des aides accordées en 2023 : **10145€**

## FOCUS Actions spécifiques

Les actions spécifiques sont les actions que l'on développe à destination plus particulièrement d'un public ayant des besoins particuliers soit du fait de son âge (mineurs) soit par que porteur d'un handicap, soit parce qu'il est particulièrement fragilisé pour des raisons de santé, d'isolement, de précarité...

Font partie de ces actions spécifiques :

**Le groupe ressource.** Ce groupe interprofessionnel piloté par la Mission Locale et Rose Pelletier existe depuis janvier 2011 et est ouvert aux partenaires intervenants auprès de la jeunesse et s'engageant à respecter cette charte de fonctionnement : UEAJ la Poterne (PJJ), le **CIO**, la MLDS, l'APASE, la classe relais du lycée Pablo Neruda, le C3R, la GUSP, le service jeunesse et l'ASMA.

Le Groupe Ressource accompagne les jeunes de 11 à 25 ans démobilisés dans

leur avenir scolaire et professionnel vers le changement par une approche pluridisciplinaire à travers différents projets. Mais aussi: Le lien avec le CIO et notre implication au sein de la PSAD, la mobilisation des chantiers synergie, outils fondamentaux pour permettre une prise de lien avec le travail notamment pour des jeunes mineurs en construction de projet, les visites de chantiers écoles organisées avec le Greta et mobilisées dans le cadre des accompagnements au projet pour des mineurs, les allers vers dont l'objectif premier est d'aller au contact des jeunes éloignés, la présence d'une éducatrice de prévention sur les ateliers planification pour pouvoir capter les jeunes qui paraîtraient en difficulté et créer un premier lien de confiance...

## Discrimination

La Mission Locale est membre du **Réseau Partenaires Egalité** mis en place par Grenoble Alpes Métropole et participe à la Cellule de Veille et d'Action, afin de participer à la lutte contre les discriminations. Par ailleurs, l'équipe de la Mission Locale doit être formée en 2024 sur ces questions. L'objectif de cet investissement est que les jeunes puissent repérer la Mission Locale comme un lieu où ils pourraient rapporter des situations de discriminations qu'ils ou elles pourraient subir.



# Partenariat

## Focus 2023



### France Travail (ex Pole Emploi) :

Les Missions Locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec France Travail dans le cadre d'un partenariat renforcé. Un accord-cadre de partenariat engage France Travail et le réseau des Missions Locales. Il est décliné territorialement dans le cadre d'une convention locale avec chaque Mission Locale. Dans le cadre de cet accord et de notre feuille de route et, du fait de notre proximité comme du partenariat "historique" entre nos deux structures, 2023 a vu des Jobs Dating organisés conjointement, la participation de la Mission Locale à des réunions de présentations de dispositifs organisées à Pole Emploi, a des réunions en lien avec la formation (animation PE), des rencontres entre les directions, une implication de la ML au sein du groupe emploi Neyrpic ....



### Grenoble Alpes Métropole :

Dans le cadre du financement socle octroyé par Grenoble Alpes Métropole aux Missions Locales une feuille de route définissant le niveau de partenariat attendu a été formalisée. Cette feuille de route précise notamment que les Missions Locales et la Maison de l'Emploi Nord doivent travailler ensemble.

Ainsi en 2023 nos petits déjeuner inter équipes mensuels à vocation de partage d'infos ont été maintenus, des rencontres ont eu lieu entre les responsables et directions de structures, des mutualisations d'actions ont eu lieu dans le cadre des jobs datings, l'équipe GAM en charge des Clauses est venue présenter le dispositif aux conseillers ML, une présentation du CEJ EngaJer a été faite à l'équipe ML ainsi qu'une présentation de la cellule discrimination portée par la Métropole de Grenoble.



# Partenariat

## Focus 2023



### Le réseau des Missions Locales :

La Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères participe activement au réseau des Missions Locales, notamment sur des groupes de travail au niveau du bassin grenoblois, du département ou de la région. Ainsi, en fonction de leur(s) références, des membres de l'équipe représentent la structure lors de rencontres inter-Missions Locales sur les thématiques suivantes :

- Emploi (bassin grenoblois, région)
- Formation (département, région)
- Justice (département)
- Logement (région)
- PACEA/CEJ (région)
- Santé/handicap (département, région)
- Obligation de Formation (Région)
- Système d'information I-Milo (bassin grenoblois, département, région)
- Groupe de directeurs (Bassin Grenoblois, Département, Région, National)

Ces rencontres peuvent se faire en présentiel ou en visioconférence.

**Education Nationale :** Mise en œuvre du dispositif Avenir Pro. Pour accompagner au mieux le parcours des élèves en lycée professionnel, développer leurs compétences socio-comportementales et travailler sur la confiance et l'estime de soi, la Mission Locale et le Lycée Pablo Neruda ont dès 2023 proposé aux élèves le dispositif : « Avenir Pro »

« Avenir Pro » est un projet qui apporte des solutions aux questions d'interstices entre la formation initiale et l'emploi et participe au rapprochement des équipes de ces deux domaines. Il constitue une opportunité supplémentaire pour accompagner dans les meilleures conditions possibles des lycéens professionnels à l'entrée sur le marché du travail.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de préparation renforcée à l'insertion professionnelle au travers de modules consacrés à l'insertion professionnelles et à la poursuite d'étude mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

À noter le partenariat constant avec La **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et le CIO** dans le cadre de notre accompagnement global.

Poursuite du partenariat avec le **Centre d'Information et d'Orientation** dans le cadre de la co animation de la Plateforme d'Accompagnement et de Soutien aux Décrocheurs.



# Partenariat

## Focus 2023



### Ville de Saint-Martin-d'Hères

#### Commission adolescents :

La Mission Locale participe à la Commission adolescents depuis de nombreuses années. Ce groupe de travail est porté par la Ville de Saint-Martin-d'Hères dans le cadre du contrat local de santé. Notre référente santé représente la structure au côté de différents services de la Ville, de l'APASE, de la Maison des adolescents etc.

Le but de ce groupe de travail est d'échanger des informations (présentation de structures, actualités) sur la thématique de la santé des jeunes, informations qui sont ensuite rediffusées auprès de l'équipe. Il y a eu 6 réunions en 2023.

#### Semaine d'Information Santé Mentale :

Portée par le service santé de la ville de Saint-Martin-d'Hères. Il s'agit de PRO-MOUVOIR une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année, d'INFORMER sur la santé mentale et les troubles psychiques, de DÉSTIGMATISER les troubles psychiques, de FAVORISER le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales, de FÉDÉRER les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, et de FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale. Dans ce cadre, la Mission Locale a accueilli une exposition d'œuvres réalisées par des habitants.

#### Contrat Local Santé :

Les Contrats locaux de santé (CLS) ont vocation à renforcer les partenariats sur un même territoire dans l'objectif de mieux prendre en charge la santé des habitants (Code de la santé publique). Outils de mise en œuvre du projet régional de santé, ils sont conclus entre l'ARS et les collectivités territoriales à partir d'un diagnostic établi de façon concertée. C'est également un engagement pour coordonner davantage les interventions des différents acteurs locaux de santé sur leur territoire, que ce soit en matière de prévention, promotion de la santé, d'accès aux soins ou d'accompagnement médico-social. La Mission Locale est associée à la mise en œuvre du contrat local et dans ce cadre a participé en 2023 à plusieurs réunions partenariales.



#### Service logement :

Des rencontres ont lieu chaque année entre la référente logement de la Mission Locale et une technicienne du service logement afin de faire le point sur les dossiers communs aux deux services.

#### Actions jeunesse :

La Mission Locale, le service municipal de la jeunesse et le service de prévention spécialisé de l'APASE travaillent ensemble sur des actions ou instances communes, et à l'échelle des directions, veillent à faciliter et permettre la complémentarité de leurs actions.

---

# Aller vers les jeunes et actions partenariales de proximité

---

Une des missions importantes de la Mission Locale est d'aller à la rencontre des jeunes qui ne sont pas encore inscrits à la Mission Locale. Cette action nécessite un partenariat spécifique avec les différents acteurs du territoire.



## Interventions sur les Maisons de quartier :

Les Maisons de quartier de la Ville de Saint-Martin-d'Hères sont des lieux importants de proximité et de contacts sur le territoire. La Mission Locale est intervenue tout le long de l'année 2023 sur les différentes Maisons de Quartier et principalement sur celle située dans le QPV de la Ville. Ces interventions ont pris plusieurs formes :

- Permanences emploi auprès des jeunes en lien avec le service jeunesse
- Permanences emploi "tout public" dans le cadre de la Cité de l'Emploi en lien avec la Ville de Saint-Martin-d'Hères et Grenoble Alpes Métropole
- Jobs dating "hors les murs" : 2 actions menées en 2023

Au total, cela a représenté près de 80h de temps de travail sur l'équipe.

## Aller vers avec l'APASE :

La Mission Locale participe avec l'équipe éducative de l'APASE à des actions d'Aller vers sur le territoire de Saint-Martin-d'Hères. Une conseillère de l'équipe intervient régulièrement sur les différents quartiers de la commune pour aller à la rencontre des jeunes, dont certains ne sont pas encore inscrits à la Mission Locale.

Il y a eu 7 interventions de ce type en 2023 pour 13h de temps de travail.

## Tiers lieu Neyrpic :

Dans le cadre de la construction du centre commercial Neyrpic, qui devrait ouvrir le 2 octobre 2024, un Tiers lieu est prévu. Cet équipement est à destination des différents acteurs jeunesse du territoire de Saint-Martin-d'Hères et va proposer un certain nombre d'actions à destination des jeunes.

Le Tiers lieu sera coordonné par l'association AFEV en partenariat avec, entre autres, la Ville de Saint-Martin-d'Hères, la Mission Locale et des associations du territoire impliquées de longue date dans la mise en oeuvre de ce Tiers lieu (Expression, Citadane, News FM ...). Un représentant de la structure est membre du groupe de travail qui participe à la mise en place de cet équipement en lien avec Apsys, promoteur du centre commercial Neyrpic.

---

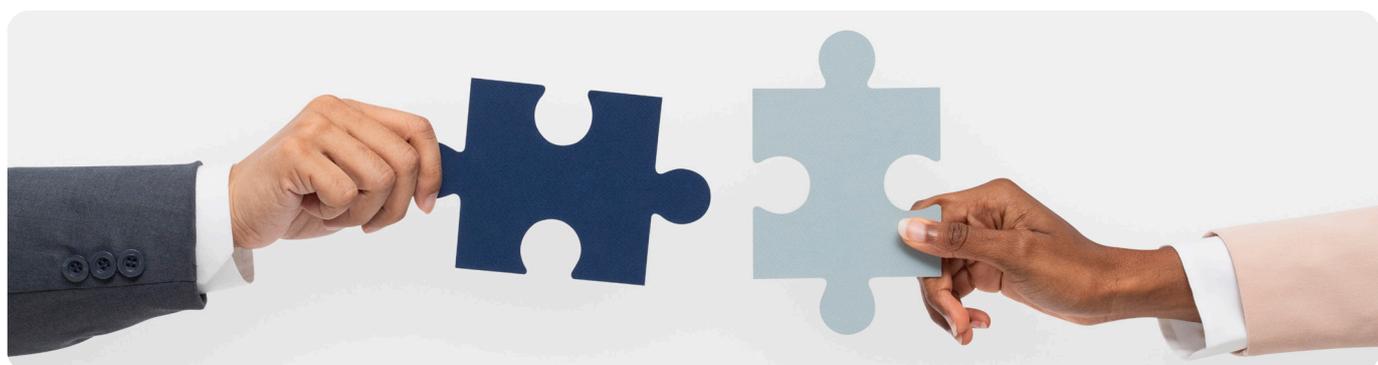
# Le Partenariat en conclusion

---

**Et tous nos autres partenaires qui au quotidien nous permettent d'accompagner, de valoriser, de soutenir, les projets et parcours des jeunes dont:**

Les communes du Grésivaudan pour le partenariat avec le service jeunesse de Saint-Martin-d'Uriage notamment le lien avec le service emploi de la MDE Crolles, le Service Local de solidarité pour les relais réguliers entre nos deux services, Cap Berriat et les asso hébergées à la Capsule, La Protection Judiciaire de le Jeunesse et tous les partenaires du Groupe Ressources pour leur implication dans la recherche de solutions adaptées et/ou innovantes, le POPS , Isba et l'ensemble de nos partenaires santé, les partenaires emploi (Randstad, Work 2000, Rocheplane...) pour leur mobilisation et leur implication dans notre offre de services, les partenaires de la formation Greta et IMT pour leur disponibilité et leur volonté de voir se développer notre partenariat, l' Afpa pour son offre de services aux jeunes, Unis -Cité kiosc, AFIPH- PAS, AFIPH Compétence, Association Rita, PAO-FIPH Handicap, CALIPSO Handicap, E2C, EPNAK Handicap, Action Logement, pour leur intervention en réunion d'équipe, etc....

La liste n'est pas exhaustive, le partenariat est (on l'espère, on y travaille, on le souhaite et on en a besoin) en développement continu ....



# 2023 en images



## NOS ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LES 3 ANNÉES À VENIR :

### Pérennité

- Faire vivre et promouvoir les spécificités de la Mission Locale
- Développer une politique RH et de formation interne ambitieuse
- S'assurer d'une latitude financière

### Transversalité territoriale

- Maintenir et développer une politique de partenariat efficiente au bénéfice premier des jeunes
- Partager nos informations de manière à permettre une cohérence d'ensemble
- Communiquer sur ce que l'on fait, le donner à voir et (oser) le valoriser



# Communication et Contact



## Service en ligne



**Notre site internet**



## Réseaux sociaux



20 rue Galilée, 38400 Saint-Martin-D'Hères, France



Arrêt le plus proche : tram C, D, bus 15 et C5 - Neyrpic Belledonne



missionlocale@mljsmh.com



04.76.51.03.82

## Nos financeurs :

